Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie

La lettre d'information
Mars-avril 2025
2

AGIR CONTRE l'absentéisme

Se former ensemble pour mieux prévenir l'absentéisme

Dans le cadre de son plan de prévention et de lutte contre l'absentéisme pour la période 2024-2026, le Cdg73, en partenariat avec le CNFPT, propose un cycle de formation inédit et complet d'une durée de 3,5 jours, intitulé "Prévention et lutte contre l'absentéisme". Cette initiative souligne l'importance d'une action collective, où chaque acteur impliqué contribue à instaurer un changement durable et efficace, garantissant ainsi des résultats pérennes pour l'ensemble des agents et des structures concernées.

1 Pourquoi ?

En Savoie, un agent sur dix de la fonction publique territoriale est en arrêt pour raison de santé, avec une augmentation notable de l'absentéisme, en particulier pour les maladies ordinaires (plus de 80 % des arrêts). Face à cette situation, les collectivités doivent adopter des stratégies de gestion de l'absentéisme plus efficaces et anticipatives. En 2025, il sera crucial d'investir dans des actions de prévention ciblées, prenant en compte les risques spécifiques à chaque territoire. Cela inclut une meilleure identification des risques psychosociaux, l'amélioration des conditions de travail et le renforcement du soutien aux services ressources humaines, notamment à travers la formation et la sensibilisation.

2 Une formation dédiée pour accompagner les acteurs RH des collectivités

La formation "Prévention et lutte contre l'absentéisme" est destinée aux directeurs des ressources humaines, responsables et services RH et secrétaires généraux de mairie. Elle vise à renforcer leurs compétences pour lutter efficacement contre l'absentéisme dans le secteur public local, en abordant des enjeux comme la prévention, la gestion administrative et le contrôle.
Il s'agit d'identifier des solutions concrètes et opérationnelles qui visent à prévenir et à gérer l'absentéisme tout en fournissant des solutions pour mettre en œuvre des pratiques managériales adaptées. Ces dispositifs devraient concourir à optimiser la gestion des ressources humaines et à réduire l'impact financier des absences.
Le programme de ce cursus de formation est constitué de six modules complémentaires, abordant les enjeux clés et les bonnes pratiques en matière de gestion de l'absentéisme. La formation sera dispensée par une équipe pluridisciplinaire, composée d'intervenants qualifiés (médecin du travail, ingénieur en santé et sécurité au travail et juriste) et d'un consultant en management des risques.
Une attestation de formation sera délivrée par le CNFPT à l'issue de la participation à l'ensemble de ces modules.

La première session débutera le 17 mars 2025. Inscrivez-vous rapidement !

En résumé

SESSION DE FORMATION "PRÉVENTION

Module n° 1
1/2 journée

Formateur
Maxime PERROT
> Consultant en management des risques
> Ingénieur hygiène et sécurité

Absentéisme : points de repère, définitions et pilotage

• Appréhender les différentes formes d'absentéisme (structurels, conjoncturels, dysfonctionnels) ;
• Comprendre les absences compressibles (maladie ordinaire, longue maladie, maladie longue durée, accident de trajet, maladie professionnelle) ;
• Savoir lire et interpréter les indicateurs de mesure et de pilotage des absences ;
• Cibler les domaines sur lesquels agir sur le territoire de la Savoie...

Module n° 2
1/2 journée

Formatrice
Kathia TRUPIN
> Ingénieure en santé et sécurité au travail
> Responsable du service de prévention des risques professionnels du Cdg73

Pratiques managériales et outils de prévention primaire

• Utiliser les outils et les pratiques en matière de prévention de l'absentéisme avec notamment le Document unique d'évaluation des risques professionnels et les diagnostiques des risques psychosociaux ;
• Mettre en œuvre des pratiques managériales adaptées et appliquer des stratégies de prévention dans son équipe ;
• Introduction aux théories motivationnelles appliquées (Malsow, Herzberd, pilliers de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) ;
• Elaborer un plan d'action individualisé pour définir des actions concrètes...

Module n° 3
1/2 journée

Formateur
Dr Eric ESNAULT
> Chef du service de médecine préventive du Cdg73

Prévention de l'absentéisme par le bon usage du service de médecine préventive

• Comprendre le rôle du service de médecine préventive et des différents acteurs médicaux impliqués dans la prévention de l'absentéisme (médecins du travail, médecins agréés et médecins traitants) ;
• Appréhender le rôle des instances du Cdg73 compétentes dans l'accompagnement des collectivités et de leurs agents confrontés à des contraintes de santé ;
• Etudier des cas de saisines obligatoires du médecin du travail...

Module n° 4
1/2 journée

Formatrice
Marion FANSOUNI-LOMBARD
> Adjointe au responsable du Pôle statut et carrières du Cdg73

Les bonnes pratiques en matière de gestion des congés de maladie

• Connaître les règles de gestion des dossiers afin de prévenir l'absentéisme avec notamment les modalités de saisine du conseil ;
• Connaître les droits et les obligations des agents pendant les congés de maladie afin de maîtriser leur gestion ;
• Présentation de la procédure de la PPR (période de préparation au reclassement) et ses modalités...

ET LUTTE CONTRE L'ABSENTÉISME"

3 jours 1/2

Module n° 5
1/2 journée

Optimiser la gestion spécifique du congé pour invalidité temporaire imputable au service

Formatrice
Marion FANSOUNI-LOMBARD
> Adjointe au responsable du Pôle statut et carrières du Cdg73

- Appréhender les notions et les procédures applicables afin d'éviter les abus ;
- "Les bonnes pratiques" de la procédure d'octroi du Congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS) ;
- Maîtriser les règles applicables pendant un CITIS pour agir contre l'absentéisme durable ;
- Connaître les notions particulières afin d'optimiser la gestion des CITIS...

Module n° 6
1 journée

Synthèse des leviers et bonnes pratiques pour réduire les absences

Formateur
Maxime PERROT
> Consultant en management des risques
> Ingénieur hygiène et sécurité

- Consolider les connaissances acquises dans l'ensemble des modules précédents
- Mettre en œuvre les outils et pratiques acquises au sein de sa collectivité
- Apprendre à structurer un plan des actions à conduire pour réduire :
  - La survenance des absences en travaillant sur les facteurs de risques,
  - La durée des absences,
  - Les impacts de l'absentéisme...

Calendrier des formations et modalités d'inscription

Session n°1 Code CNFPT : ABSME001 (union)	Session n°2 Code CNFPT : ABSME002 (union)	Session n°3 Code CNFPT : ABSME003 (union)
17/03/25 (demi-journée)	15/09/25 (demi-journée)	13/10/25 (demi-journée)
18/03/25 (journée)	16/09/25 (journée)	14/10/2025 (journée)
19/05/25 (journée)	13/10/20 (journée)	17/11/25 (journée)
20/05/25 (journée)	14/10/25 (journée)	18/11/25 (journée)

* Vous pouvez retrouver le détail du contenu de la formation et les lieux sur le site internet du Cdg73 : "Actualité à venir", "Formation Prévention et Lutte contre l'absentéisme", "Documents utiles".

L'inscription s'effectue exclusivement via la plateforme d'inscription du CNFPT (www.inscription.cnfpt.fr), "Mes formations" puis "Formation intra/union" (espace "IEL").

On vous donne la parole !

Le Cdg73 souhaite valoriser les initiatives locales en matière de prévention et de lutte contre l'absentéisme en dédiant un emplacement dans la lettre d'information aux témoignages et aux retours d'expérience des collectivités et établissements publics. Si vous souhaitez témoigner de vos actions, n'hésitez pas à contacter :
Jessica HUON, chargée de mission ressources humaines au Cdg73
Tél 04 79 70 22 42 | jessica.huon@cdg73.fr

3 Les données 2024 de l'absentéisme *

Par rapport à 2023, il est intéressant de noter que :
- les agents sont moins nombreux à s'absenter (-6%), moins souvent (-4%) mais un peu plus longtemps (+4%),
- la durée des absences en maladie ordinaire augmente de 10%,
- les accidents du travail, dans leur fréquence, leur gravité et la proportion d'agents touchés sont stables.

54 jours
durée moyenne de l'arrêt de travail pour raison de santé

Accidents et maladie professionnelle

8,1 %
des agents ont eu un accident en 2024

2597 jours d'arrêt
sont recensés chaque mois en accident de service, accident de trajet et en maladie professionnelle

Maladie ordinaire et longue durée

26 %
des jours d'arrêt en 2024 sont dus à la longue maladie/longue durée (18% à la longue maladie uniquement)

En 2024, le taux d'absentéisme de la maladie ordinaire (4,8%) a augmenté de 6,1% par rapport à l'année 2023

(*) Données issues du contrat d'assurance groupe risques statutaires Relyens/CNP sur la base de 266 collectivités adhérentes et 6 994 agents, pour l'année 2024.

4 Zoom sur les actions à venir

• Organisation par le Cdg73, en partenariat avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), de deux sessions de formation aux "Premiers Secours en Santé Mentale" réservée aux policiers municipaux (juin et octobre 2025)

Les policiers municipaux sont confrontés, dans l'exercice de leurs missions, à des risques particuliers tels que les horaires de nuit, les violences externes et internes, les usagers sous substances psychoactives, les troubles anxieux, etc…

En Savoie, 48 communes et établissements publics sont concernés par l'emploi de policiers municipaux, soit près de 120 agents.

Le cycle de formation d'une durée de trois jours comprend :

- une journée sur l'introduction à la santé mentale pour comprendre et appréhender les risques psychosociaux ;
- deux journées de formation en "secourisme en santé mentale" dispensée auprès d'un organisme de formation professionnelle, spécialiste de la santé mentale, étant précisé qu'une certification à l'issue de ce stage sera délivrée par ce dernier aux participants.

Inscrivez rapidement vos agents de police municipale à cette formation expérimentale avec le bulletin d'inscription correspondant qui a été adressé aux employeurs disposant d'un poste de police municipale.

• Instauration d'un comité de suivi pour les "arrêts lourds"

Le Cdg73, en partenariat avec les services de la société Relyens, a mis en place un comité de suivi pour les "arrêts lourds". La première réunion de ce comité a eu lieu le 7 février 2025. Le comité vise à détecter les situations problématiques et à apporter un accompagnement adapté aux collectivités pour lutter contre un absentéisme prolongé. La sélection de ces situations a été opérée en fonction de différents critères parmi lesquels les agents en arrêt de travail pour maladie ordinaire ou accident de service depuis plus de 45 jours.

L'objectif de ce comité est d'apporter aux collectivités adhérentes au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires une assistance supplémentaire à la mise en place d'actions ciblées et d'outils opérationnels pour prévenir et lutter contre l'absentéisme.

Ce comité de suivi des "arrêts lourds" se réunira 3 à 4 fois par an.

• À venir : organisation par le service de médecine préventive du Cdg73 de journées de dépistage pour les agents territoriaux, en partenariat avec les intercommunalités.

cdg73 Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale de la Savoie

Centre de gestion de la FPT de la Savoie
Parc d'activités Alpespace - 113, voie Albert Einstein - 73800 PORTE-DE-SAVOIE
https://cdg73.fr

Directeur de publication : François Dunand, Président | Rédaction : services du Cdg73 |
Conception : Sandrine Saulnier, service communication |
Impression : Imprimerie Gutenberg | Tirage : 700 exemplaires |
Crédits images : Adobe Stock- Freepik

VOTRE CONTACT
Jessica HUON
Chargée de mission ressources humaines
Pôle missions d'appui aux collectivités
04 79 70 22 42
jessica.huon@cdg73.fr